



Règlement intérieur

Centre de Microscopie Electronique Appliquée à la Biologie
Faculté de Médecine Rangueil

1. Localisation du CMEAB

Faculté de médecine Toulouse Rangueil
Bâtiment A5, rez de chaussé
133, route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 4

2. Responsables du plateau technique de ME de l'IFR 150

Responsable scientifique
Marie Bernadette Delisle
Tel : 05 61 32 29 51
Mail : DELISLE.B@chu-toulouse.fr

Responsable technique
Bruno Payré
Tel /Fax : 05 62 88 90 35
Mail : cmeab.contact@univ-tlse3.fr

3. Liste du matériel disponible au CMEAB

(voir fiche : liste de matériel par salle)

4. Règles Spécifiques d'utilisation du CMEAB

1. Modalités d'accès :

Ce service est accessible uniquement les jours ouvrables.

Horaires d'accès : 8h30 à 17h30

Réservation

- par le site <http://tri.genotoul.fr/>
- à défaut, par téléphone 05 62 88 90 35.

NB. Les demandes particulières seront l'objet d'un accord préalable des responsables du plateau technique.

2. Respect du matériel :

Comme pour tout équipement collectif le bon fonctionnement dépend du soin que les utilisateurs en prennent. Tout dommage dû à une mauvaise manipulation devra donc être réparé aux frais de l'équipe de l'utilisateur.

3. Allumage des systèmes:

Uniquement par le personnel du plateau technique

4. Extinction des systèmes

Uniquement par le personnel du plateau technique

5. Engagement de vigilance

L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement aux responsables tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur le plateau (dérèglement d'un appareil, problème informatique...).

6. Hygiène et sécurité

Les utilisateurs doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel (pathogènes, virus...).

Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques.

7. Stockage des données

Les données sont sous la responsabilité de chaque utilisateur. Le plateau technique n'assure pas leur stockage ni leur conservation.

Les données se trouvant sur le disque dur seront automatiquement effacées au bout d'un mois.

8. Tarification

La tarification est celle en vigueur, dans l'attente d'une homogénéisation à l'échelle de la plate-forme d'imagerie toulousaine.